

AR Prefecture
046-214601304-20240408-D 2024 D1-DE Reçu le 09/04/2024

COMMUNE DE GRÉZELS
Séance du 08 avril 2024

Date de la convocation: 02/04/2024

Le huit avril deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien PEREZ

Membres en exercice : 10

Présents : 9
Quorum atteint : oui
Votants :
Pour :
Contre :
Abstentions :

Présents : Agnès CHAPELET-VOYE, Christine COGNÉ, Quentin FOURNIÉ, Valérie JAMPIERRE, Patrick JOUCLAS, Serge LEVERGEOIS, Sébastien PEREZ, Marianne PEROCHEAU, Monique RIVIERRE
Représentés : Maurin BERENGER représenté par Sébastien PEREZ
Excusés :
Absents :
Secrétaire de séance : Serge LEVERGEOIS

Objet: Décisions du maire - D_2024_D1

Monsieur le maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délégation accordée à M. le maire par délibération n° 2020_12 du conseil municipal de Grézels en date du 23 mai 2020,

Considérant l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises par M. le maire en vertu de cette délégation,

Le conseil municipal prend note des décisions suivantes :

Décisions de janvier à mars 2024 :

Conventions salle des fêtes :

Location 11 février 2024- 130 € signée le 19/01/2024

Convention annuelle avec le comité des fêtes signée le 30/01/2024

Location 31 août 2024 - 90 € signée le 26/02/2024

Convention annuelle avec le café associatif signée le 04/03/2024

Dépenses de fonctionnement :

Bon d'achat de 100 € pour les bénévoles de la bibliothèque à la maison de la presse, le 05/01/2024

Achats pour la cérémonie de voeux chez Carrefour pour 52.56 € le 19/01/2024

Signature d'un devis de 277.67 € pour l'achat de matériel pour l'atelier chez RBVL le 15/02/2024

Signature de deux contrats d'entretien de la voirie et des espaces verts avec Boissor pour des montants de 7 158.00 € et 6 456.00 € le 12/03/2024.

Le maire de GRÉZELS,
Sébastien PEREZ

Le/la secrétaire de séance,
Serge LEVERGEOIS



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 09 / 04 / 2024
et publié ou notifié
le 11 / 04 / 2024

